

## PROCÈS-VERBAL

**Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 6 novembre 2023, à 20 heures.**

Sont présents :

Monsieur le maire André Beauregard

Mesdames les conseillères Mélanie Bédard, Annie Pelletier et Claire Gagné,  
Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, David-Olivier Huard,  
Guylain Coulombe, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont absents :

Messieurs les conseillers Bernard Barré et André Arpin

Sont également présents :

Madame Chantal Frigon, directrice générale, et Madame Crystel Poirier, greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans l'édition du 26 octobre 2023 du journal *Le Courrier*.

### **Première période de questions**

---

Le Conseil procède à la première période de questions à l'intention des personnes présentes et répond aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe portant exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026.

### **Période d'information**

---

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

### **Résolution 23-696**

---

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Guylain Coulombe  
Appuyé par Claire Gagné

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

**Adoptée à l'unanimité**



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026 – PRÉSENTATION DU MAIRE

Monsieur le maire André Beauregard fournit aux personnes présentes des informations concernant le Programme quinquennal d'immobilisations 2024-2028.

Toutefois, en vertu de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, seule la portion de la présente présentation dédiée au Programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026 sera soumise aux membres du Conseil pour adoption.

### Résolution 23-697

---

#### Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 – Adoption

CONSIDÉRANT la présentation faite préalablement du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 par monsieur le maire André Beauregard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Thériault  
Appuyé par Mélanie Bédard

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, tel qu'il apparaît au document intitulé *Programme quinquennal d'immobilisations 2024-2025-2026-2027-2028*, et résumé comme suit :

Gestion des infrastructures d'eau	2024	2025	2026
Infrastructure – Conduite eau potable	1 379 000 \$	7 183 000 \$	2 543 000 \$
Infrastructure – Usine de filtration	448 500 \$	559 000 \$	100 000 \$
Infrastructure – Égout sanitaire	2 145 000 \$	15 633 000 \$	12 445 000 \$
Infrastructure – Égout pluvial	420 000 \$	870 000 \$	245 000 \$
Infrastructure – Centre de valorisation des matières organiques (CVMO)	220 000 \$	92 000 \$	84 000 \$
Infrastructure – Usine de biométhanisation	304 500 \$	230 000 \$	230 000 \$
Infrastructure – Usine et bassins d'épuration	201 000 \$	110 000 \$	10 000 \$
Infrastructure – Ponceau	120 000 \$	450 000 \$	0 \$
Infrastructure – Station de pompage	70 000 \$	935 000 \$	125 000 \$
Véhicules – Département aqueduc et égouts du Service des travaux publics	503 052 \$	327 600 \$	0 \$
Équipements	1 893 398 \$	1 692 000 \$	2 777 000 \$
<b>Total des projets liés à la gestion des infrastructures d'eau</b>	<b>7 704 450 \$</b>	<b>28 081 600 \$</b>	<b>18 559 000 \$</b>



<b>Gestion municipale</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
Administration générale	3 325 892 \$	1 789 917 \$	8 825 400 \$
Sécurité publique	1 642 762 \$	909 000 \$	3 037 100 \$
Transport	8 718 662 \$	11 726 195 \$	8 809 100 \$
Hygiène du milieu	0 \$	1 500 000 \$	0 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	1 218 329 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	9 166 370 \$	31 264 470 \$	17 129 094 \$
<b>Total des projets liés à la gestion municipale</b>	<b>24 072 015 \$</b>	<b>47 189 582 \$</b>	<b>37 800 694 \$</b>
<b>Total annuel</b>	<b>31 776 465 \$</b>	<b>75 271 182 \$</b>	<b>56 359 694 \$</b>

Suivant la présente adoption du *Programme triennal d'immobilisations* pour les années 2024-2025-2026, un document explicatif sera publié dans un journal local diffusé sur le territoire de la municipalité, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Seconde période de questions**

Le Conseil procède à la seconde période de questions à l'intention des personnes présentes et répond aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe portant exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026.

#### **Résolution 23-698**

##### **Levée de la séance**

Il est proposé par Donald Côté  
Appuyé par David-Olivier Huard

Et résolu ce qui suit :

- De déclarer la levée de la séance à 20 h 30.

**Adoptée à l'unanimité**